

# **La municipalité prend des mesures contre le coronavirus**

L'école, la restauration scolaire et la garderie de Saint-Maximin sont bien sûr fermées depuis lundi 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre ; les parents qui exercent des métiers concernant la santé, dont les enfants n'ont pas été en contact avec des personnes présentant des symptômes ou ne revenant pas de zone à risque, et n'ayant pas eux-mêmes des symptômes de fièvre, peuvent se signaler à la mairie. La municipalité a mis en place, uniquement pour ces enfants, un système de garderie restreinte, sans cantine (lire ci-contre l'organisation des services de l'intercommunalité). Tous les autres parents qui n'exercent pas une profession de santé doivent garder leurs enfants. Des dispositions d'aide sociale et de solidarité, pour les personnes confinées ou à déplacement restreint, pourront être envisagées.